

**SUIVI DES MOUVEMENTS DE CAPITAUX  
PRIVÉS VERS LES PAYS EN  
DÉVELOPPEMENT :  
REFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE  
DES CODES, DE NORMES ET D'ANALYSE**

Rapport de la conférence internationale  
à l'intention des parties prenantes  
Dar es Salaam, 18-22 mars 2002

**Development Finance International Ltd**  
4<sup>th</sup> Floor, Lector Court, 151-153 Farringdon Road, London EC1R 3AF, UK  
Tél : +44-20-7278-0022 Fax : +44-20-7278-8622  
E-mail : [dfi@dri.org.uk](mailto:dfi@dri.org.uk) Web : <http://www.dri.org.uk>

## RESUME ANALYTIQUE

Du 18 au 22 mars à Dar es Salaam, DFI, ses partenaires régionaux le MEFMI, le WAIFEM et la Banque de Tanzanie ont organisé un atelier international, très réussi, pour clôturer la phase pilote du Programme de suivi des mouvements de capitaux privés vers les pays en développement. L'atelier, qui a été extrêmement bien accueilli, a réuni 76 participants en provenance de 18 pays africains, des Caraïbes et d'Amérique latine et, a été organisé par une douzaine d'organisations régionales et internationales.

Les participants ont examiné le constat de la Phase 1 et les éléments principaux de la Phase 2. Ils ont également partagé les meilleures pratiques internationales en matière de suivi et d'analyse des mouvements de capitaux privés. Des équipes des différents pays ont mené les discussions et ont défini leurs priorités des prochaines étapes sous forme de plans d'action.

S'agissant de la Phase 1, les leçons retenues sont exposées à la section 3 ci-dessous. D'après leurs plans d'action, au cours de la Phase 2, les pays souhaitent poursuivre les activités de renforcement du suivi :

- en continuant à faire le recensement de tous les stocks et les mouvements de capitaux privés étrangers, notamment la dette extérieure du secteur privé et, à intégrer cet inventaire dans le suivi du recensement des opérations courantes et l'analyse de la perception des investisseurs pour améliorer le taux de réponses.
- en rehaussant davantage l'engagement politique pour l'adoption des recommandations afférentes aux politiques, à savoir consolider la coordination avec le secteur privé et les ministères stratégiques, adapter les instruments juridiques pour garantir le caractère confidentiel des données et exécuter les mesures de recouvrement.
- en élargissant les bases de données des entreprises ayant des actifs et des passifs étrangers (APE).
- en continuant à assurer une coordination avec d'autres analyses pour éviter tout chevauchement d'activité.
- en renforçant le taux de réponses du secteur privé, qui se situe actuellement à 82 %, au moyen d'un retour d'informations analytiques et détaillées à tous les déposataires d'enjeux, des campagnes publicitaires et des activités sur le terrain améliorées.
- en améliorant les méthodes permettant de valider les données, en formant le secteur privé pour qu'il puisse comprendre les questions techniques, en rassurant les investisseurs quant au caractère confidentiel des données et en surévaluant les données pour éviter toute sous-communication.
- en développant des logiciels supplémentaires pour analyser les actifs et passifs extérieurs (APE) et la perception des investisseurs et, en élargissant la formation sur les logiciels CS-DRMS/SYGADÉ pour la dette du secteur privé.
- en satisfaisant, voire dépassant même, les codes et les critères internationaux, notamment ceux du MBP5 et la couverture, la ponctualité et le respect des délais du SGDD.
- en comparant les données avec celles des pays régionaux et de l'OCDE et des institutions internationales.

Les leçons analytiques et de politiques détaillées de la Phase 1 sont présentées à la section 4 plus loin. Les pays ont fait part de leur souhait de renforcer ces acquis lors de la Phase 2 en analysant :

- la volatilité et la viabilité du flux de capitaux privés et des stocks qui sont bien plus élevées qu'on ne le pensait à priori.
- les implications et les motivations en faveur d'une part plus élevée de financement de la dette par le secteur privé à des conditions extrêmement variables.
- l'étendue et les perspectives d'équité du portefeuille qui n'est pas enregistrée sur le plan international.
- L'accélération de la diversification des sources d'investissements, en particulier en provenance d'Afrique (telles que les investissements africains *offshore* et à l'étranger).
- comment encourager les capitaux dans toutes les régions du pays récipiendaire en améliorant les transports, les infrastructures et la main-d'oeuvre qualifiée.
- comment diversifier les secteurs bénéficiaires, en particulier l'agriculture et l'agro-industrie.
- les taux de rendement exigés de capitaux privés étrangers.

Des leçons intéressantes de l'analyse de la perception des investisseurs commencent déjà à avoir un impact important sur les politiques, à savoir :

- l'intention exprimée par les trois quarts des investisseurs d'accroître leurs investissements.
- les initiatives plus poussées pour accroître la stabilité régionale et nationale et, pour lutter contre la criminalité en milieu urbain, l'insécurité et leurs causes sociales.
- l'accroissement des marchés régionaux et nationaux et du pouvoir d'achat de la population en stabilisant les taux de change et en tenant compte des points de vue des investisseurs vis-à-vis de la politique fiscale et commerciale.
- un meilleur accès aux crédits locaux en diversifiant les sources non traditionnelles de financement.
- une amélioration de la qualité et du coût des infrastructures, ainsi que des réformes relatives aux lois foncières qui prennent en compte les aspirations des populations démunies.
- une formation professionnelle plus prononcée pour développer une main-d'oeuvre qualifiée, des réformes de la législation du travail qui tiennent compte de l'opinion des investisseurs et, une accélération de la lutte contre les pandémies.
- une rationalisation des modalités d'investissements institutionnels et l'identification des causes de corruption aussi bien pour les investisseurs du secteur public que du secteur privé.

Toutefois, les gouvernements s'efforcent également de ne pas réagir trop systématiquement aux résultats de l'analyse :

- en les comparant avec le constat des parties prenantes d'enjeux clés, à savoir les investisseurs et les syndicats.
- en les comparant avec les résultats des pays voisins pour évaluer leur objectivité.
- en les analysant d'une manière plus objective en faisant une comparaison avec des tendances économiques spécifiques.

## Suivi et analyse des mouvements de capitaux vers les pays en développement

- en les comparant aux classements des pays dans d'autres analyses internationales.

Par ailleurs, ils sont en train d'identifier des améliorations futures aux sondages d'opinion, telles qu'une concentration plus prononcée sur les aspects problématiques clés afin d'identifier des interventions politiques rapides.

Les gouvernements veulent aussi étendre le programme analytique de la Phase 2 dans deux directions qui sont cruciales pour évaluer la contribution des capitaux privés étrangers au développement :

- l'élaboration de stratégies nationales de financement du développement, notamment la viabilité et la volatilité des capitaux privés. Cela permettra d'élaborer des politiques susceptibles d'attirer les flux les plus viables et les moins volatiles, d'anticiper et de réagir aux changements de direction des mouvements de capitaux, d'élaborer des directives pour aider le secteur privé à mobiliser des capitaux aux conditions les plus favorables et d'améliorer les politiques de garantie.
- l'évaluation de la contribution des capitaux privés au développement durable et à la réduction de la pauvreté, en analysant le transfert des compétences et de la technologie, les liaisons en amont et en aval, les normes en matière d'éthique, les pratiques de protection de l'environnement et la politique sociale, sans chevaucher d'autres efforts au niveau national qui visent à recueillir de telles informations.

Au cours de la Phase 2, qui couvrira trois ans à compter de juillet 2002, les pays s'efforceront :

- d'assurer la durabilité du programme en habilitant les institutions régionales à exécuter le programme ; à prendre en charge l'application des recommandations d'actions ; à s'approprier du programme en adoptant des réformes institutionnelles et en faisant des contributions financières plus élevées ; et en continuant à partager les meilleures pratiques grâce à la dissémination d'informations et de nouvelles méthodologies et à des conférences internationales.
- de démontrer leur demande effective de participer à la Phase 2 (19 pays et deux organisations régionales ont exprimé une demande ferme, le financement toutefois devra être rationné en fonction du pays, des progrès effectués et des besoins).
- de demander un appui qui répond à leurs besoins sur le plan du renforcement de l'appui des dépositaires d'enjeux à l'engagement des structures politiques, institutionnelles et juridiques ; des méthodologies et des logiciels ; des données de base des investisseurs ; de la formation des parties prenantes ; et qui accroît le taux de réponses ; le contrôle des données, l'analyse et la rédaction de rapports et qui introduit de nouvelles méthodologies, c'est à dire qui repose de plus en plus sur les compétences au niveau local.

### 1. Introduction

Development Finance International (DFI), ses partenaires régionaux le MEFMI et le WAIFEM et la Banque de Tanzanie, ont organisé un atelier international à Dar es Salaam du 18 au 22 mars pour clôturer la Phase 2 du **Flux de capitaux privés vers**

## **les pays en développement : renforcement des capacités pour les codes, standards et analyses**

L'atelier a réuni quelque 76 participants représentant 18 pays d'Afrique, des Caraïbes et d'Amérique latine<sup>1</sup>. Il a été animé par le personnel de DFI, les bailleurs de fonds (DFID, Seco et ASDI) et des organisations régionales et internationales<sup>2</sup>.

Le présent rapport décrit l'atelier, sa méthodologie et ses principaux résultats ainsi que les prochaines étapes et les aspects de la politique de la Phase 2 du programme que les parties prenantes sont en train de finaliser. Il fait la synthèse de la situation par pays et résume les plans d'action très détaillés de la Phase 2, élaborés lors de l'atelier et qui sont aujourd'hui disponibles auprès des responsables des pays intéressés ou de DFI.

### **2. Méthodologie**

Les participants ont examiné les résultats de la Phase 1 et les éléments essentiels de la Phase 2. Ils ont aussi partagé les meilleures pratiques régionales et internationales pour le suivi et l'analyse des mouvements de capitaux privés. Pour illustrer leur appropriation de la Phase 1, les équipes nationales (banques centrales, bureaux des statistiques, organismes de promotion des investissements et ministères des Finances) ont animé les discussions et les présentations avec l'appui d'experts régionaux et internationaux.

Les deux premières journées ont été consacrées aux enseignements tirés du suivi et aux prochaines mesures telles que toutes les cibles du Système général de diffusion des données (SGDD) du FMI, ainsi que la coopération avec les pays voisins, les membres de l'OCDE et les organisations internationales. Les deux journées suivantes ont couvert les leçons analytiques et comment progresser, notamment la viabilité des capitaux privés et sa contribution à la réduction de la pauvreté et au développement durable.

Les équipes des différents pays ont ensuite défini leurs priorités pour les prochaines étapes sous forme de plans d'action détaillés qui seront soumis aux bailleurs de fonds pour financement au cours de la Phase 2. L'atelier a également été le forum de discussions avec les pays concernés et les partenaires régionaux dans le cadre d'une ébauche du projet de la Phase 2 et entretiens pour appuyer le examen de la Phase 1 effectué par le DFID. Les participants ont exprimé leur grande satisfaction à l'égard des résultats de l'atelier, avec 98 % indiquant qu'il était très utile, voir vital, pour leurs fonctions quotidiennes.

### **3. Leçons retenues du suivi**

#### **3.1. Champ d'application**

- A la suite de la Phase 1, les pays concernés sont en train de recenser tous les stocks et les flux des actifs et passifs extérieurs (APE) nécessaires aux

---

<sup>1</sup> Botswana, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guyana, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Malawi, Ile Maurice, Nigéria, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Trinidad et Tobago, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

<sup>2</sup> Le Pôle-Dette BEAC/BCEAO, le CEMLA, le COMESA, le MEFMI, le Secrétariat de l'OCDE et le WAIFEM ont participé à l'atelier. Le « *Ethical Investment Research and Information Service* », le FMI, l'OCDE, la CNUCED et la Banque mondiale ont fourni les documents de base et les présentations. L'atelier a également abordé la possibilité d'un projet LSE-CREFFSA de comparaison des données de quatre pays d'Afrique australe.

données de la balance des paiements ou de la position extérieure globale (PEG). Certains sont même allés plus loin pour obtenir celles de la dette extérieure du secteur privé (DESP) prêt par prêt, et améliorer leur suivi des opérations courantes. La méthodologie elle aussi, va au-delà des codes internationaux, en recueillant des données par secteur bénéficiaire plus étendu et par pays d'origine. Tous, souhaitent consolider ces réalisations au cours de la Phase 2.

- La Phase 1 a illustré les mérites des analyses simultanées de la perception des investisseurs qui contribuent à rehausser le dialogue entre les secteurs privé et public et à améliorer la réponse aux analyses des APE. Tous les pays analyseront la perception des investisseurs pendant la Phase 2 du programme.
- Plusieurs pays amélioreront la méthodologie et élargiront le champ d'application pour inclure la responsabilité sociale des entreprises. En effet, il semblerait que l'une des leçons retenues de la Phase 1 soit d'équilibrer le dialogue entre le secteur privé et public, c'est-à-dire non seulement la manière dont le gouvernement peut améliorer le climat des investissements mais aussi comment les entreprises peuvent contribuer au développement national et régional sous forme de partenariat avec le gouvernement.

### 3.2. Les institutions et la législation

- Dans la plupart des pays, des institutions plus solides et une coordination plus efficace entre les structures existantes ou les nouvelles institutions ont amélioré l'efficacité et ont fait baisser les coûts. Cela a été un élément clé de la réussite des enquêtes. Par conséquent, tous les pays se proposent de rehausser l'engagement des pouvoirs publics pour l'application des lignes d'action recommandées et, de cimenter la coordination entre le secteur privé et les ministères stratégiques au cours de la Phase 2.
- Dans sa mise en application des meilleures pratiques, la Phase 1 a aidé les pays à identifier, à revoir, à renforcer, à exécuter et à disséminer des actes et autres instruments juridiques qui visent à garantir le caractère confidentiel des données recueillies et à mettre en application les mandats de recouvrement des organismes d'Etat. Ces instruments seront développés encore davantage au cours de la phase 2.

### 3.3. Echantillon

- Pendant la Phase 1, les pays ont mis au point des bases de données de leurs communautés d'investisseurs bien plus complètes et sophistiquées. Pour ce faire, ils ont ciblé des entreprises au-dessus des seuils minimums d'investissements déterminés pour l'enquête, tout en équilibrant la taille de l'échantillon avec une représentation par région et par secteur.
- Ils se sont concentrés particulièrement sur des entreprises avec des passifs extérieurs car ce sont elles qui ont les mouvements de capitaux et les stocks les plus importants. Les pays ont puisé dans des sources d'information multiples, notamment les organismes de promotion des investissements, les banques centrales, les bureaux de statistiques, les direction de l'enregistrement des entreprises, les zones d'acheminement des exportations et les experts sectoriels (ministères compétents et organismes de tutelle du secteur privé, ex. chambres de commerce, banques et autres entités).
- Au cours de la Phase 2, les pays renforceront davantage ces bases de données en ciblant des entreprises avec des passifs extérieurs où les flux de capitaux extérieurs ont été – ou sont en cours de libéralisation. Ils

continueront également leur coordination avec d'autres analyses (telles que des enquêtes au niveau des entreprises) afin d'inclure des questions « filtre » qui aident à identifier les entreprises à APE et d'éviter une répétition d'effort ou un double emploi.

### 3.4. Taux de réponses

Le taux de réponses des enquêtes a été extrêmement élevé, avec une moyenne de 71 % d'entreprises avec des APE, et un total d'environ 82 % APE, ayant fourni des références fiables pour analyse. C'est en effet, une illustration des meilleures pratiques qui seront poursuivies au titre de la Phase 2, notamment :

- sensibilisation et mise en valeur des relations de coopération entre les secteurs privé et public grâce à des ateliers, collaboration avec des associations du secteur privé, couverture médiatique et campagne publicitaire. Cela a permis de tester la méthodologie, de fournir des informations sur les avantages communs de l'exercice, et d'aviser le secteur privé que la collecte des données est exigée par la loi.
- méthodologie conviviale, administration pro-active ainsi que fiches de suivi distribuées par du personnel formé, du siège et des bureaux régionaux, et manuels détaillés sur mesure qui ont permis de renforcer l'entente entre les secteurs privé et public.
- ciblage des niveaux compétents (PDG, chef comptable ou l'équivalent).
- intégration des questions APE et de perception de l'investisseur pour augmenter la réponse.
- coordination avec d'autres sondages ou manifestations nationales pour ne pas trop alourdir les personnes interrogées.
- Hiérarchisation des grosses entreprises et des secteurs ou régions clés au moyen de méthodes de gestion et de mécanismes de suivi efficaces.

Un compte-rendu détaillé de l'analyse donné dans les délais prescrits au secteur privé, à la conclusion de chaque projet national, a permis d'établir les fondations pour continuer à obtenir un niveau élevé de réponses dans le futur, ainsi que témoigné par les informations en retour positives du secteur privé lors de la séance de clôture. Quoi qu'il en soit, les pays continueront à améliorer leur campagne de promotion et les activités sur le terrain pendant la Phase 2.

### 3.5. Validation, surévaluation et logiciels

- Pour valider les données recueillies lors des sondages, les pays ont employé des contrôles internes comme des fiches à remplir et à exploiter d'autres sources, telles que les états financiers, les informations publiées et les médias. Ils continueront à se servir encore davantage de ces sources pendant la Phase 2.
- Tout comme les pays de l'OCDE, le secteur privé se heurte à des problèmes techniques pour communiquer la valeur du marché, le paiement de dividendes et la dette à court terme – en particulier la dette entre les entreprises et la dette commerciale. La Phase 2 continuera à offrir une formation au secteur privé.
- Certaines données ont été sous-communiquées, notamment les bénéfices non répartis, les bénéfices et les dividendes. Cette situation traduit la méfiance du secteur privé qui craint de voir les informations transmises à l'administration fiscale. La Phase 2 continuera à rassurer les investisseurs quant au caractère confidentiel des données communiquées.

- Pour combler la sous-communication des données, le programme a mis au point des méthodes pour surestimer les données en utilisant des analyses sectorielles, des entreprises de la même taille identique, des données obtenues au titre d'enquêtes ou à partir d'autres bases de données et des entretiens avec les investisseurs.
- Au cours de la Phase 1, des logiciels permettant d'enregistrer et d'analyser les APE et les données sur la perception de l'investisseur ont été élaborés. Les pays ont trouvé ces logiciels faciles à utiliser et à adapter aux besoins nationaux, mais ils ont recommandé d'améliorer la documentation et les produits au cours de la Phase 2.
- Les pays ont commencé à utiliser le CS-DRMS du Comsec et le SYGADE de la CNUCED pour enregistrer les données de la dette extérieure du secteur privé (DESP). Ils devront toutefois recevoir une formation et un appui supplémentaires à ces systèmes, en particulier pour ce qui est des prêts entre les entreprises et la dette à court terme. Les entreprises continueront à collaborer avec le MEFMI, le Secrétariat du Commonwealth et la CNUCED sur ces points pendant la Phase 2 du programme.

### 3.6. Satisfaire les normes et les codes internationaux

Tous les pays de la Phase 1 ont satisfait la plupart des critères du Système général de diffusion des données (SGDD)<sup>3</sup> et sont même allés plus loin :

- *Couverture* : tous adhèrent aux éléments essentiels du SGDD et de la PEG (un élément complémentaire recommandé du SGDD). Certains pays recueillent la DESP prêt par prêt (allant au-delà du SGDD), et d'autres envisagent d'adopter ce processus pendant la Phase 2 là où la DESP est élevée ou son échéance ou sa composition auront des conséquences importantes. D'autre part, le programme a aidé les pays à améliorer le suivi des éléments des comptes courants en entreprenant des enquêtes intégrées, ce faisant allégeant le fardeau du secteur privé et économisant les faibles ressources.
- Plusieurs pays étaient à un niveau plus rudimentaire avant le programme. Cette situation les a aidés à passer de la 4<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> édition du Manuel de la Balance des Paiements du FMI (BPM5) comme stipulé.
- *Fréquence* : tous ont satisfait les critères du SGDD pour la collecte annuelle de données et envisagent même de faire une collecte plus fréquente à moyen terme selon les besoins et en fonction des ressources, en complément au SGDD ou au-delà du SGDD pour la DESP ainsi que recommandé.
- *Délais d'exécution* : tous les pays ont eu des difficultés à respecter les délais prescrits par les NSDD (six mois après la période de référence) c'est à dire la date du premier recensement. Ils ont l'intention de satisfaire les délais prescrits dans deux ou trois ans.
- *Transparence et remise des rapports* : les pays ont soumis des données et des analyses à toutes les parties prenantes, notamment les secteurs privé et public ainsi que la communauté internationale, en fonction des priorités

---

<sup>3</sup> Il s'agit d'une série de règles volontaires sur la qualité des données, telles que la couverture d'éléments de données spécifiques dont fait partie la balance des paiements, la fréquence de la collecte des données, l'opportunité de leur publication ainsi que la qualité et la transparence du système de communication. L'élément balance des paiements suit d'une manière générale la 5<sup>ème</sup> édition du Manuel de la Balance des Paiements du Fonds monétaire international, le Système de comptes nationaux et d'autres codes nouveaux y compris le Guide de la dette extérieure.

établies par ces derniers dans la prise de décision. Les pays ont également soumis des rapports au FMI au titre du MBP 5.

### **3.7. La comparaison des données avec celles des autres pays et des institutions internationales**

- La plupart des données des pays sont suffisamment fiables pour pouvoir être comparées à celles des pays voisins (notamment des pays sources tels que l'Afrique du Sud ou le Kenya) et les pays de l'OCDE (dans des publications nationales ou celles d'organisations internationales telles que la BIR et l'OCDE).
- D'après l'expérience du FMI et de l'OCDE, essayer de garantir le caractère confidentiel des données risque de rendre quasiment impossible la comparaison des données avec un certain degré de ventilation. Toutefois, il pourrait être utile de comparer les données désagrégées (comme l'a fait LSE-CREFSA) ou les méthodes de collecte (à l'instar de DFI ou de LSE) et de renforcer la capacité locale d'utiliser une méthodologie comparative comme le fait DFI.
- Il serait également utile de comparer les tendances nationales avec les tendances régionales et internationales. Un élément important de la Phase 2 du Programme DFI consisterait à donner au pays un meilleur accès aux données internationales et aux méthodologies de collecte afin qu'ils puissent évaluer leur qualité et leur caractère comme complément aux données en complétant les données nationales

## **4. Leçons analytiques et répercussions politiques**

### **4.1 Constats et enseignements à tirer des actifs et passifs extérieurs (APE)**

- Les stocks et les mouvements de capitaux privés dans la plupart des pays sont sensiblement plus importants qu'on ne le pensait a priori. Alors que souvent sous-communicé, le paiement de dividendes et de capital est bien plus élevé, neutralisant ainsi une grande proportion des rentrées de capitaux. L'ampleur des rentrées et des sorties de capitaux met en évidence leur portée réelle et potentielle pour la balance des paiements, le taux de change et l'économie en générale, en particulier en période de volatilité.
- Plus des trois quarts des capitaux sont fournis par les entreprises elles-mêmes, sous forme d'apports directs de fonds propres étrangers ou d'emprunts auprès d'actionnaires ou entre sociétés.
- D'autre part, lorsque les emprunts auprès des actionnaires ou entre sociétés sont ajoutés aux emprunts en provenance d'autres sources, les investisseurs se retrouvent avec des ratios d'endettement élevés. Ces ratios se situent autour d'un tiers pour la Tanzanie, et à près de 90 % pour le Guyana. Les plus grosses entreprises (notamment celles de l'industrie minière) financent leurs projets à 80 % ou 90 % sous forme d'emprunts.
- Les conditions de financement de la dette sont extrêmement variables, avec les emprunts entre les entreprises jouissant de conditions plus favorables et plus flexibles en fonction de leur capacité de paiement, alors que les autres prêts ont des taux d'intérêt élevés – plus de 10 % en moyenne.

- Les niveaux élevés du financement de la dette sont dus à des taxes ou à des droits de timbres plus favorables et le désir de certains investisseurs étrangers d'éviter d'engager à long terme leurs fonds propres. Les pays devront faire une analyse plus poussée des motivations et des conditions de la dette au cours de la Phase 2 du programme.
- Tous les pays ont des passifs de portefeuille bien que les séries de données internationales les communiquent comme nuls. Ils sont faibles là où les changes de stocks n'existent pas, sont fermés aux non résidents ou ont peu de capitalisation ou de liquidités. Mais, les pays ne capturent pas les transactions à travers des passifs de portefeuille internationaux ou des transactions de non-résidents dans la dette du gouvernement de manière intégrée et nombre de pays envisagent de libéraliser les rentrées et les sorties de portefeuille prochainement. Par conséquent, la Phase 2 devra s'efforcer d'enregistrer ces mouvements correctement.
- Les investissements proviennent d'un grand nombre de pays, aussi bien des pays dits « traditionnels » comme les Etats-Unis et l'Europe, que de sources nouvelles, telles que l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les pays sources sont liés étroitement à des secteurs, en particulier l'industrie minière et chimique. Toutefois, ils reflètent aussi des motivations telles que les liens coloniaux, stratégiques et les alliances politiques.
- L'investissement intra-régional continue à prendre de l'essor, avec les investisseurs africains représentant un tiers de la population totale des investisseurs. Les principaux pays sources sont l'Afrique du Sud, le Ghana, le Kenya, l'Ile Maurice et les pays d'Afrique du Nord.
- Il est difficile de retracer la « vraie » origine d'un investissement. C'est-à-dire là où la décision d'investir a été prise, et non pas le pays dans lequel l'investissement a été enregistré. Alors que le second définit la classification de la balance des paiements de l'investissement, le premier devrait guider la politique de promotion de l'investissement. Il y a deux obstacles majeurs :
  - les investisseurs résidents exportent les capitaux et enregistrent ensuite leurs investissements comme provenant de juridictions étrangères, telles que les Iles Caïman, les Bermudes et d'autres paradis fiscaux. Par conséquent, une bonne partie des « investissements étrangers » est réellement de l'argent contrôlé par des résidents de pays africains et caraïbéens.
  - un grand nombre de grosses entreprises africaines, telles que *South African et Anglo-American Breweries*, sont enregistrées à l'étranger pour donner aux investissements l'apparence de provenir des pays de l'OCDE alors qu'en réalité ils viennent d'Afrique même.

Au cours de la phase 2, les pays devront s'efforcer de retracer les « vrais » pays sources.

- Les régions bénéficiaires sont bien plus variées que prévu, mais certaines régions attirent très peu d'investissements. Les facteurs qui déterminent l'allocation au niveau régional sont la proximité des centres urbains (avec des marchés plus importants), les transports aux marchés internationaux et régionaux, les ressources naturelles (minières), les infrastructures et une main-d'oeuvre qualifiée. Les équipes de ces pays ont donc recommandé l'adoption de mesures visant à diversifier les mouvements de capitaux au niveau régional.

- Les secteurs bénéficiaires sont eux-aussi bien plus variés que prévu. Les secteurs qui reçoivent la part du lion des investissements étrangers sont l'industrie de transformation (Malawi et Tanzanie), l'industrie minière (Guyana et Tanzanie), les télécommunications (Ouganda), le tourisme (Gambie et Tanzanie) et les finances (Gambie). L'agriculture souffre d'une pénurie d'investissements à cause de sa vulnérabilité, de l'absence de mesures d'incitation, et d'investissements en infrastructures complémentaires de l'insuffisance de la part des gouvernements.
- Les pays sont en train d'analyser les taux de rendement – en comparant notamment les taux de paiement de bénéfices et de dividendes sur les investissements étrangers directs (IED) et les taux d'intérêt de l'emprunt. Ils décomposeront cette analyse pour vérifier les taux de rendement par secteur ou par pays source, pour améliorer l'analyse de la balance des paiements et la politique de promotion des investissements.

### 4.2. Résultats de la perception des investisseurs et leçons retenues

Les questions sur la perception des investisseurs quant au climat national pour les investissements ont suscité des réponses très positives et les investisseurs semblent bien disposés à accroître leurs investissements futurs. Toutefois, les pays ont retenu un grand nombre de leçons importantes pour les prochaines actions gouvernementales :

- **Augmentation des investissements.** Cinquante à 82 % des personnes interrogées envisagent d'accroître leurs investissements compte tenu de leur perception positive du climat économique et politique et de la stabilité sociale.
- **Environnement politique et social.** La stabilité politique a été l'une des influences les plus positives dans la décision d'investir. La criminalité et l'insécurité toutefois, ont été d'importants facteurs négatifs. Les gouvernements doivent adopter des initiatives plus prononcées pour accroître la stabilité politique régionale et nationale, et influencer les investisseurs étrangers à analyser la stabilité nationale, pays par pays, au lieu de « mettre tous les pays dans le même pot ». Ils doivent également lutter contre la criminalité urbaine et l'instabilité, et adresser les racines sociales de la criminalité.
- **Stabilité-macroéconomique.** Les investisseurs se sont félicités de la stabilité économique et en particulier la réduction de l'inflation, mais ils ont critiqué l'étroitesse des marchés, l'application stricte de la politique fiscale, un taux de change en dépréciation et une libéralisation excessive des échanges. Une des actions prioritaires devrait être l'élargissement des marchés régionaux et nationaux et l'augmentation du pouvoir d'achat de la population. Les gouvernements devraient aussi faire de sérieux efforts pour stabiliser les taux de change et tenir compte de l'opinion de l'investisseur vis-à-vis des politiques de libéralisation fiscale et commerciale.
- **Un accès insuffisant au financement local** a été une influence négative à cause des taux d'intérêt élevés, des taux de garantie faibles, des crédits à long terme insuffisant et service de qualité médiocre. Les gouvernements doivent persévérer dans leurs efforts pour accroître l'accès au financement local, en particulier en diversifiant les sources de financement non bancaires et d'alimenter la perception des investisseurs

avec une analyse objective (et d'emprunteur) des tendances des taux d'intérêt.

- **Infrastructures et services.** Les infrastructures et les services ont été jugés inadéquats dans la plupart des pays à cause de leur coût élevé et de leur mauvaise qualité, bien que les infrastructures de télécommunications aient des améliorations sensibles en raison d'un accès plus large à Internet et aux réseaux de téléphones cellulaires. La perception des lois foncières a été variée, avec certains pays jugés satisfaisants et d'autres nécessitant des réformes. Les pays ont identifié le besoin de cibler le genre d'infrastructures qui réellement les investissements par secteur ou région, et de trouver le moyen d'améliorer leur qualité et de réduire leur coût, et d'apporter des réformes aux lois foncières en tenant compte de l'opinion des populations pauvres.
- **Main d'œuvre et santé.** Les réponses ont été mixtes. L'absence de main-d'œuvre qualifiée a été un sérieux obstacle. Les programmes de réduction de la pauvreté doivent donc accroître la formation professionnelle et l'alphabétisation fonctionnelle pour développer une main-d'œuvre qualifiée. La législation du travail a été perçue comme étant restrictive dans certains pays, et neutre dans d'autres. Les gouvernements devront équilibrer la perception des investisseurs avec celle de la société civile (syndicats, ouvriers). En Afrique orientale et australe, le SIDA/VIH et d'autres pandémies sont un facteur négatif majeur et exigent que la lutte contre ces fléaux soit accélérée.
- **Gouvernance.** La bureaucratie et la corruption ont été perçus comme une contre-incitation principale dans la plupart des pays. Toutefois, des organismes polyvalents de promotion des investissements ont été encouragés et les banques centrales et bureaux de statistiques ont généralement bénéficié d'une bonne réputation. Les gouvernements devront étudier les modalités institutionnelles et identifier les causes de corruption aussi bien pour les investisseurs du secteur public que du secteur privé.
- **Les politiques sectorielles** ont traduit le constat de la section 4.1 sur la distribution des investissements étrangers par secteur. Les investisseurs dans le tourisme, l'industrie minière, les finances et l'industrie de transformation ont approuvé les politiques sectorielles, alors que ceux du secteur agricole ont critiqué la politique de ce secteur. Il conviendrait de mettre un accent supplémentaire sur les investissements dans l'agriculture et l'agroindustrie.

Ces résultats alimentent à alimenter les discussions relatives au climat des affaires et des investissements dans les pays et ont eu une grande portée en matière de politique. Toutefois, les pays reconnaissent l'importance de formaliser leurs discussions en mesures concrètes.

Toutefois, les gouvernements ont également évité de réagir trop systématiquement aux résultats des enquêtes :

- en les ajustant en tenant compte des points de vue des autres parties prenantes (les investisseurs au niveau local, les syndicats et autres organismes de la société civile).
- en les comparant aux résultats des pays voisins pour évaluer leur objectivité.

## Suivi et analyse des mouvements de capitaux vers les pays en développement

- en les analysant sur le plan national et régional pour les comparer aux indicateurs plus objectifs tels que l'accès au crédit, l'inflation, le coût des charges, etc.
- en les comparant aux classements des pays des études internationales sur le climat du milieu des affaires ou la cote de crédit.

Enfin, les pays ont identifié des **améliorations futures pour les enquêtes sur la perception des investisseurs**. Il s'agit entre autres d'utiliser un questionnaire plus court qui adresse les points négatifs clés d'une manière plus détaillée afin d'identifier les interventions les plus rapides en matière de politique.

### 5. Prochaines étapes en matière d'analyse

D'autre part, les pays ont décidé de pousser les analyses de la Phase 2 dans deux directions jugées cruciales pour évaluer la contribution des capitaux privés au développement.

#### 5.1. Stratégies nationales intégrées de financement du développement

Les pays se proposent d'inclure des analyses et des projections plus poussées de viabilité et la volatilité des capitaux privés au cours de la Phase 2. Il s'agira d'étudier les taux de rendement pour les périodes de remboursement de la dette et des fonds propres et le paiement des dividendes pour les fonds propres, ainsi que le calendrier d'échéances et les taux d'intérêt de la dette ; les intérêts, la monnaie et le risque de garantie ; l'analyse de la volatilité et de la variance et, les différents taux de viabilité pour le flux des capitaux.

Une analyse plus détaillée pour des données de meilleure qualité permettra d'élaborer des lignes d'action visant à :

- attirer les mouvements de capitaux les plus viables et les moins volatiles.
- prévoir et neutraliser les changements de direction des mouvements de capitaux privés.
- définir les principes directeurs permettant d'aider le secteur privé à mobiliser les capitaux aux conditions les meilleures.
- améliorer la politique de garanties.

Pour faciliter cette analyse, les pays devront recueillir des données micro-économiques supplémentaires sur les investisseurs par des enquêtes, recevoir une formation complémentaire aux méthodes analytiques et avoir accès aux informations internationales.

Ces données, ajoutées à l'analyse sur la viabilité de la dette publique, permettront d'élaborer des stratégies nationales intégrées de financement du développement en collaboration avec le programme de Debt Relief International.

#### 5.2. Contribution au développement durable et à la réduction de la pauvreté

Les enquêtes du programme sur la perception des investisseurs se centrent sur les préoccupations du secteur privé à l'égard des politiques du gouvernement. Les pays développés et les initiatives internationales suivent de plus en plus le comportement non financier des entreprises (responsabilité sociale et gouvernance des entreprises) pour étudier la contribution du secteur privé au développement national, à la réduction de la pauvreté et aux objectifs de

développement du millénaire. Toutefois, les pays qui bénéficient de financements étrangers ont joué un rôle moins important dans de telles initiatives et nous voulons donc analyser les domaines prioritaires tels que le transfert des technologies et des compétences, les liens en amont et en aval, les normes en matière d'éthique, la protection de l'environnement et la politique sociale.

Au cours de la Phase 2, il conviendra aux pays d'élaborer une approche sophistiquée pour obtenir ces données sans chevaucher d'autres efforts au niveau national dans le même sens :

- en ajoutant des questions hautement sélectives aux questionnaires sur la perception des investisseurs.
- en identifiant et en accédant à d'autres sources primaires ou secondaires d'information existantes, telles que des organismes publics ou privés, les ONG, les organisations internationales de recherche, et les médias locaux et internationaux.

## 6. Implications pour la Phase 2

### 6.1. Assurer la viabilité

D'après les engagements existants des bailleurs de fonds, la Phase 2 couvrira trois ans à partir de juillet 2002. Les pays font déjà des efforts pour assurer qu'à la fin de cette période le programme sera autosuffisant au maximum en :

- habilitant les institutions régionales à exécuter les programmes et réduire leur dépendance vis-à-vis des sources externes. Les initiatives envisagées consistent à :
  - organiser des ateliers pour former des experts régionaux en tant que formateurs ;
  - d'envoyer du personnel et des experts régionaux à DFI pour améliorer les méthodes de suivi et d'analyse ;
  - examiner les enseignements en matière de politique à tirer du programme dans le cadre de rencontres régionales de décideurs.
- prenant eux-mêmes la responsabilité d'exécuter le programme en :
  - encourageant des experts nationaux à former des responsables des secteurs privé et public dans leur propre pays dans tous les aspects et outils techniques d'exécution du programme ;
  - organisant des ateliers de sensibilisation pour l'ensemble des dirigeants, le secteur privé et les donateurs pour renforcer une prise de conscience et leur engagement à long terme envers telle analyse ;
  - en fournissant des analyses encore plus détaillées et opportunes pour le gouvernement, le secteur privé et la communauté internationale.
- renforçant l'appropriation nationale des projets du pays:
  - par l'établissement de nouvelles structures et le renforcement des structures existantes pour améliorer la coordination, la mise en œuvre, l'utilisation des ressources et l'adoption des enseignements acquis en matière de politiques ;
  - en élaborant leurs propres méthodologies sur mesure, pour répondre aux besoins et aux circonstances nationales ;
  - en incorporant cet exercice dans le programme de l'ensemble des institutions et des structures nationales pour coordonner la collecte des

- données, éviter de gaspiller les ressources et éviter de trop charger les personnes enquêtées et assurer une distribution efficace du travail ;
- en finançant une part plus importante des budgets grâce aux finances locales, réduire la dépendance sur l'aide étrangère et voir les contributions nationales représenter 25 % du budget l'an prochain.
- continuant à partager les meilleures pratiques internationales et inter-régionales :
  - par la production de produits d'information (publications, bulletins d'information, sites internet, réseau d'enseignement à distance et partage d'information en temps réel) ;
  - en développant des méthodologies de suivi et d'analyses supplémentaires notamment pour étudier la viabilité du flux des capitaux privés et la responsabilité sociale des entreprises ;
  - en organisant des ateliers internationaux pour communiquer les meilleures pratiques.

### 6.2. Phase 2 : réponse aux demandes de participation

Presque tous les pays ayant participé à l'atelier international ont demandé une assistance au titre de la Phase 2. En outre, un nombre de pays non anglophones ont exprimé la demande par l'intermédiaire des partenaires régionaux. A ce jour les pays ayant fait une demande sont :

- les huit pays qui ont participé à la Phase 1 et les projets y afférents : Gambie, Ghana, Guyana, Malawi, Tanzanie, Trinidad et Tobago, Ouganda et Zambie.
- neuf pays « nouveaux » qui ont participé à l'atelier : Botswana, Ethiopie, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Ile Maurice, Nigeria, Swaziland et Zimbabwe.
- deux pays non anglophones qui n'ont pas pu participer à l'atelier mais qui ont exprimé le souhait de faire partie de la Phase 2 : Mozambique et Rwanda.
- le CEMLA et le Pôle-Dette BEAC/BCEAO pour des activités régionales spécifiques pour présenter le programme.

D'après les entretiens avec les pays, les bureaux régionaux et les donateurs, la Phase 2 se consacrera :

- à étudier la demande des pays dans le contexte des capacités du programme et des ressources financières. L'éligibilité à la Phase 2 sera fonction de facteurs différents et dépendra si de la participation des pays à la Phase 1. Les pays existants devront attester d'un besoin en appui supplémentaire pour assurer un transfert durable des compétences mais seront tenus d'accroître leur contribution technique, administrative et financière, et de faire une analyse plus sophistiquée. Les nouveaux pays devront faire preuve d'un engagement politique ferme et d'un besoin en fonction de l'échelle et de la composition des mouvements de capitaux privés.
- a cibler, pour des raisons pratiques, les pays anglophones principalement. En fonction des ressources financières disponibles, le programme étudiera les besoins des autres pays individuels et les pays ayant exprimé leur demande à des manifestations régionales orchestrées par le CEMLA et par le Pôle-Dette BEAC/BCEAO pour déterminer comment satisfaire ces besoins.
- a baser son programme sur les plans d'action – par pays – développés lors de l'atelier international.

### **6.3. Réponse aux demandes d'adaptations techniques et de politiques**

Les leçons méthodologiques et analytiques présentées plus haut démontrent que pour être réellement propulsées par la demande, la nature et l'intensité de l'appui de DFI différeront d'un pays à un autre et seront déterminés par le niveau de progrès dans des domaines spécifiques de la Phase 1.

Les nouveaux pays membres exigeront une assistance plus poussée pour mobiliser l'appui des parties prenantes et un engagement politique; réexaminer les structures institutionnelles et la législation; concevoir et transférer la méthodologie et les logiciels; constituer des bases de données sur les investisseurs; former les dépositaires d'enjeux dans les tous les domaines nécessaires; encourager l'exécution pour maximiser le taux de réponses; vérifier les données; analyser et rédiger les rapports.

Les pays existants avanceront au-delà de la méthodologie actuelle pour renforcer l'appui des parties prenantes, les cadres institutionnels et juridiques et les tribunes de plaidoirie et de politiques; introduire des nouvelles méthodologies pour analyser des questions plus complexes ou plus détaillées; améliorer les base de données sur les investisseurs, la formation, l'exécution et les méthodes d'analyse et; dépendre de plus en plus sur les compétences et les financements au niveau national.

*Pour des informations supplémentaires sur l'atelier, veuillez contacter Development Finance International à [dfi@dri.org.uk](mailto:dfi@dri.org.uk)*